

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 5 juillet 2021

Convocation du : 29 juin 2021

Le cinq juillet deux mille vingt et un, à 17.30 heures, le conseil de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de Michel RICOU-CHARLES, assisté de Dominique TRUC, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Robert PAUCHON, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Monique BARTHELEMY, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Josette REVOUX, Jean-Claude VALLIER, Christian AUBERT, Alain CAUSSE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Gérald GRIFFIT, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Monique BARTHELEMY excusée a donné pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Fabien GASCARD excusé a donné pouvoir à Roland AMADOR, Josette REVOUX excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT, Christian AUBERT excusé a donné pouvoir à Jacques FRANCOU, Alain CAUSSE excusé a donné pouvoir à Serge EYSSERIC.

**ORDRE DU JOUR : Suppression de deux emplois permanents de catégorie B :
rédacteur et rédacteur principal 2^{ème} classe – modification du tableau des emplois**

Par délibération du 1er février 2021, le conseil communautaire a approuvé la création d'un emploi permanent de rédacteur au service finances afin de pouvoir remplacer la responsable du service qui a fait valoir ses droits à la retraite. Une première publication de l'offre d'emploi au grade de rédacteur est restée infructueuse. Suite à cela, il a été décidé d'ouvrir ce recrutement aux rédacteurs principaux de 2^{ème} et 1^{ère} classe.

Par délibération du 18 mai 2021, le conseil communautaire a approuvé la création deux emplois permanents en référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux principal de 2^{ème} classe et rédacteur principal de 1^{ère} classe,
Lors des entretiens 2 agents titulaires ont été sélectionnés ; dans leur établissement employeur, ces agents sont sur le grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Il est proposé la fermeture des deux emplois non pourvus, à savoir :

- un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- un poste de rédacteur

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

- approuve la suppression de ces deux emplois permanents au service des finances et la modification du tableau des emplois comme suit :

ADMINISTRATION GENERALE – Filière administrative					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Service Finances	Rédacteur PP de 1 ^{ère} classe	B	2	2	TC
	Rédacteur PP de 2 ^{ème} classe	B	1	0	
	Rédacteur	B	1	0	

Nombre de membres en exercice : 37

Votants : 28 dont 5 pouvoirs	Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à La Roche des
Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210705-De89_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2021

Affichage : 23/07/2021

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES